

Compte rendu du CA du samedi 23 janvier 2021

Présent·e·s membres du CA : Alami Hassan, Alexinitzer Dror, Audin Line, Bailly-Maître Gilles, Barkatou Youssef, Bellettre Christophe, Boisseau Annick, Brouzet Robert, Carbini Jérôme, Cerantola Thierry, Cuvelier Arnaud, Gaudel François, Goichot François, Grillot Michèle, Heisler Blanche, Lafrance Houria, Martin Ariane, Martin Carole, Moussavou François, Mus Jean-Baptiste, Parreau François, Soriano-Gafuk Florence, Szpirglas Aviva .

Excusé·e·s membres du CA ayant donnés pouvoir : Julien Duthil (pouvoir donné à Szpirglas Aviva).

Excusé·e·s : Adrien Fryc, Castagnedoli Sébastien, Darthos Paul .

Invité·e·s : Grand Marie, Lasserre Anne, Rouillier Fabrice, Roy Marie-Françoise.

Nombre de voix pour les votes au début du CA : 19 voix.

Le CA débute à 09h05.

Approbation du CR du CA du 12 septembre 2020 :

Aucun retour sur le CR du 12 septembre 2020.

Vote : Approuvez-vous le compte rendu ?

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé

Gilles Bailly-Maître se connecte nous passons à 20 voix.

Changements des statuts (proposés par le bureau et proposés par le CS)

La proposition du Bureau a été envoyée en amont aux membres du CA.

Le principe de ce changement est de mettre les statuts en conformité avec :

- les exigences pour être agréé « JEP »
- la future loi sur les principes républicains
- pérenniser le statut « d'organisme bienfaiteur »

François Gaudel : Il faut revoir l'article 2 et la phrase rajouté sur l'esprit critique et la démarche scientifique, il manque d'explicite. MATH.en.JEANS est une approche de la recherche telle quelle est. Avec toutes les théories complotistes, l'esprit critique peut-être mal interprété.

Fabrice Rouillier : Dans le même article, « élèves » n'a pas de genre alors pourquoi préciser « filles et garçons »!

Aviva Szpirglas : Nous avons ajouté « filles et garçons » car le texte pour l'agrément « JEP » demande la parité. Nous pouvons supprimer la phrase dont François Gaudel a parlé.

Dror Alexinitzer : En quoi ajouter filles et garçons complète « élèves » ?

Fabrice Rouillier : Pourquoi ne pas rajouter un article 5.0 précisant : « MATH.en.JEANS mettra tout en œuvre pour favoriser la parité dans ses activités ».

Aviva Szpirglas : On supprime « filles et garçons » et on met l'article 5.0.

François Parreau : Nous pouvons mettre dans l'article 5.1 « MATH.en.JEANS met tout en œuvre pour favoriser la parité dans ses activités » plutôt que le futur de la phrase de Fabrice Rouillier.

Jean-Baptiste Mus : Donc nous annulons toutes les modifications de l'article 2 et nous apportons un complément à l'article 5.1.

Aviva Szpirglas : On met plutôt « sans aucune discrimination » à la place de « filles et garçons » dans l'article 2 et on supprime la phrase finale de l'article 2. En plus des modifications de l'article 5.1.

Line Audin se connecte nous passons à 21 voix.

Vote consultatif (27 personnes assistent alors au débat) : Approuvez-vous la proposition finale de modifier l'article 2 et le 5.1 tel que réprécisé par Aviva Szpirglas ?

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 3

Approuvé

François Parreau : Les associations et partenaires pouvaient prétendre à un représentant au CA mais maintenant, avec le changement de statut, les EPLE pourraient aussi être éligibles et donc avoir un représentant au CA.

François Gaudel : Pas de problèmes.

Thierry Cerantola : Pourrait-on numéroter ces pages ?

Jean-Baptiste Mus et Aviva Spirglas : Oui, nous pourrions les numéroter dans les futurs statuts.

François Goichot : Sans cotisation à jour, on perd bien son statut !

Aviva Szpirglas : Oui, bien sûr.

François Parreau : L'indication de l'âge n'est pas un gros changement car, cette discussion a déjà été menée il y a 4 ans.

La proposition du Conseil Scientifique a aussi été envoyée en amont.

Le principe de la proposition est le suivant :

- Pouvoir élire au bureau des membres suppléants du CA pour que le mandat des membres du bureau ne soit pas « trop » court, ceci car pour entrer au bureau, il est souhaitable de passer quelque temps au CA sans être au bureau : la limite de 6 ans consécutifs pour un « titulaire » du CA est trop restrictive.
- Préserver le renouvellement et du bureau et du CA en énonçant des durées maximales de présence consécutivement au bureau comme au CA

Florence Soriano-Gafuk se connecte nous passons à 22 voix.

Marie-Françoise Roy : Le Conseil Scientifique a souhaité rendre les responsabilités plus légitimes et de façon à limiter tout de même les mandats, il a été proposé une durée.

Line Audin : Encore faut-il être assuré de continuer à trouver des volontaires.

François Gaudel : 6 ans au bureau devrait suffire !

Marie-Françoise Roy : 9 ans cela nous (le Conseil Scientifique) semblait bien car quelqu'un qui évolue, pendant quelques années, dans l'association doit pouvoir prétendre à un poste au bureau.

François Parreau : Oui j'approuve et je défends la proposition du Conseil Scientifique, car on doit pouvoir valoriser l'investissement des personnes dans les rouages de MATH.en.JEANS .

Aviva Szpirglas : Fait-on une AG extraordinaire pour changer les statuts ou alors un vote avec discussion en ligne ?

Dror Alexinitzer : Pour l'AG extraordinaire, il faut réunir plein de monde, mais il n'y a pas de quorum.

Marie-Françoise Roy : Si on attendait l'AG normale de juin pour faire le vote juste avant en AG extraordinaire ?

Aviva Szpirglas: Il faut aller assez vite pour pouvoir déposer les demandes d'agrément. Faire un vote électronique suivi d'une AG extraordinaire pour entériner le vote serait le plus pratique

Vote consultatif (28 personnes assistent alors au débat) : Approuvez-vous l'idée de faire un vote électronique avec AG extraordinaire dans la foulée.

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 4

Approuvé

Élections au CA (recherche de candidat·e·s)

Pour information, il va falloir renouveler des membres sortants en 2021 et déjà réfléchir à 2022 et 2023 :

Sortant·e·s du CA cette année, 2021

- Hassan Alami (*)
- Dror Alexinitzer (*)
- Françoise Bavard (*)
- Adrien Fryc (suppléant François Parreau)
- Pierre Grihon (*)
- Carole Martin (suppléante Véronique Firoaguer)
- François Moussavou
- Aviva Szpirglas (*)

(*) ne peut être réélu en tant que titulaire

Sortant·e·s en 2022

- Paul Darthos (suppléante Blanche Heisler)
- Gilles Bailly-Maître (suppléant Guillaume Barrière)
- Michèle Grillot (suppléante Colette Anné)
- Jérôme Carbini (suppléant Vincent Brault)
- Line Audin (suppléant Pierre Audin)
- François Goichot (suppléant Shalom Eliahou)
- Jean-Baptiste Mus (suppléant Arnaud Cuvelier)
- Thierry Cerantola (suppléant Jérôme Anselmet)

Sortant·e·s en 2023

- Cyril Demarche (suppléant François Gaudel)
- Annick Boisseau (suppléant François Ducrot)

- Robert Brouzet (suppléante Marie Diumenge)
- Youssef Barkatou (suppléante Ariane Martin)
- Julien Duthil (suppléante Marion Szpieg)
- Houria Lafrance (suppléante Marie Boyer)
- Sébastien Castagnedoli (suppléante Florence Soriano-Gafuk)
- Christophe Bellettre (suppléante Charlotte Bouhelier)

Aviva Szpirglas : Il faudrait aussi pouvoir féminiser un peu plus le bureau.

Pour rappel, voici la constitution du bureau :

- Aviva Szpirglas, présidente
- Pierre Grihon, vice-président en charge de la recherche de financements
- Jérôme Carbini, trésorier
- Paul Darthos, trésorier adjoint
- Jean-Baptiste Mus, secrétaire
- Hassan Alami
- Robert Brouzet, relation avec les chercheurs

Point sur les finances

Marie Grand : Voici un point rapide, les objectifs sont non réalisables pour le moment, on espère entre 15 000 et 20 000 euros pour 2021.

Avec Pierre Grihon, nous avons essayé de prospector les partenariats privés et nous continuons les appels à projet.

Les objectifs cibles sont :

- Objectifs de financement pour l'année 2021 présentés par les trésoriers : (6k€ / coordination et 4k€ / congrès, appel aux dons et campagne).

Les principales sources de financement sont :

- Appel aux dons du Conseil Scientifique,
- Les partenariats avec le privé,
- Les réponses à des appels à projet (FBP, régions...)

Marie-Françoise Roy : L'action du Conseil Scientifique a apporté environ 31,5 K€ (23,5 K€ de dons et 8 K€ d'adhésions bienfaiteurs).

François Gaudel s'absente quelques minutes.

Marie Grand : Nous attendons encore des retours du MEN, Thalès, Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche.

Annick Boisseau : Peut-être le fond « MAIF pour l'éducation », l'appel à projet est pour le 25 janvier !

Marie Grand : Merci nous allons creuser rapidement le sujet.

Budget prévisionnel 2021 (vote)

*Le budget prévisionnel se présente sous trois versions :

- Le budget 2021 Pv1 correspond à un scénario non confiné, où quelques congrès en présentiel (3 ou 4) seraient possibles.
- Le budget 2021 Pv2 correspond à un scénario non confiné, où quelques congrès en présentiel (3 ou 4) seraient possibles.
- Le budget 2021 Pv3 correspond à un scénario rendant impossibles les congrès en présentiel.

L'« impact morosité » (55 %, 45 %, 30 %) correspond à un pourcentage d'élèves participant au congrès (l'impact traduit un manque de motivation/crise sanitaire) .

Inintulé	2 019	2020 Pv1	2020 Pv2	2 020	2021 Pv1	2021 Pv2	2021 Pv3
DEPENSES							
Congrès: Restauration	75 386	83 000		0	9 900	4 050	0
Congrès: Matériel	43 507	32 200	13 700	1 600	5 850	2 925	0
Congrès: Autre	54 507	18 000	5 500	1 949	6 750	3 375	0
Congrès: A distance				0	5 000	6 000	7 000
Salaires	135 858	148 400	148 400	110 306	145 000	145 000	145 000
Aide aux ateliers	56 997	40 000	3 000	4 650	6 500	5 500	5 000
Missions	38 646	21 750	21 750	1 647	4 000	2 500	1 000
ERAS MUS: reversement	13 671	43 500	43 500	0	32 066	32 066	32 066
Site Internet					25 000	25 000	25 000
Divers Dépenses	19 125	5 550	1 900	9 679	10 000	10 000	10 000
TOTAL DEPENSES	437 697	392 400	237 750	129 831	250 066	236 416	225 066
RECETTES							
Subventions nationales	97 721	24 000	36 500	40 400	25 000	25 000	25 000
Subventions locales	64 788	58 500	1 000	11 366	20 000	18 000	17 000
Subventions issues de la lettre du CS				0	23 500	23 500	23 500
Inscriptions Ateliers	7 200			0	11 250	11 250	11 250
Participation aux frais	145 080	160 000		18 500	16 335	10 733	6 300
Cotisations/ Dons	9 733	13 000	13 000	12 091	32 000	32 000	32 000
ERAS MUS Subventions	15 005	48 000	48 000	0	36 816	36 816	36 816
Divers Recettes	16 978	27 000	29 000	13 294	10 000	10 000	10 000
TOTAL RECETTES	356 506	330 500	127 500	95 651	174 901	167 299	161 866
Balance	-81 191	-61 900	-110 250	-34 181	-75 165	-69 118	-63 200

Jérôme Carbini : Trois scénarios, l'impact morosité représente le pourcentage d'élèves selon les scénarios.

Pour 2020, au final nous nous en sortons pas trop mal pour le moment, - 34 181 € s'est mieux que le prévisionnel !

Pour 2021, nous avons inclus une dépense liée au site internet de 25 000 euros .

En 2020 moins de dépenses liées au congrès (crise sanitaire), pour les 3 prévisionnels de 2021 nous nous sommes basés sur 150 ateliers avec environ 12 élèves par ateliers et bien sûr le % de morosité.

Concernant les intitulés à gauche, ce sont les mêmes que ceux créés par Gilles Lamboley pour rendre plus lisible le tableau.

Nous avons reçu des subventions exceptionnelles qui ont été basculées en 2021 (le cabinet comptable doit encore confirmer si on peut tout basculer ou une partie) .

Marie-Françoise Roy : Pour les cotisations, il y a une augmentation importante en prévisionnel 2021, quelle est la part des bienfaiteurs ? Je pense à ça car l'aide des labos ne sera probablement pas pérenne mais nous pouvons imaginer que les labos seront bienfaiteurs encore... Nous devons continuer à encourager les labos pour être bienfaiteur. Il serait intéressant de faire apparaître à part les adhésions bienfaiteurs.

Aviva Szpirglas : Pour le moment les cotisations 2021 sont celles de 2020, nous n'avons pas prévu des cotisations bienfaiteurs en 2021.

Marie Grand : Avec Anne Lasserre, nous avons estimé à environ 5 000 euros d'adhésion bienfaiteurs Labo et à 12 000 euros les adhésions personnelles.

Robert Brouzet : Compte tenu de la situation sanitaire les labos auront encore de l'argent à « dépenser » en 2021.

Fabrice Rouillier : Chez nous, les dotations labo ont été divisées par 2. Quelle est la trésorerie de l'association aujourd'hui ?

Jérôme Carbini : On a une trésorerie à un peu plus de 200 000 euros pour le moment.

Fabrice Rouillier : Il y a 3 à 4 ans de déficit de 50 000 euros absorbable devant vous. La masse salariale est plus importante en 2021 mais si la situation perdure, vous pourriez envisager des aides qui réduiront cette ligne.

Jérôme Carbini : Le scénario 2021 n'est pas totalement catastrophique en effet.

Aviva Szpirglas : En 2019, année « normale » nous avons 81 191 euros de déficit donc là nous ne sommes pas non plus trop dans le rouge.

Ariane Martin : 2019 c'était les 30 ans de l'association donc c'est « logique » de voir un déficit important .

Hassan Alami : On avait eu 57 000 euros d'aide en 2019 en plus !

Vote : Approuvez-vous les budgets prévisionnels 2021 ?

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Approuvé

Un point sur les congrès et les ateliers

Anne Lasserre : Pour les congrès cela va avec les ateliers. Voici un rapide bilan :

- Paris Saclay : les 26 et 27 mars 2021
- Lille : le 8 et 9 avril 2021 (ou 9 avril)
- Orléans : le 16 avril 2021
- Berlin : avril 2021
- Lyon : avril/mai 2021

Il reste encore à préciser :

- Occitanie (recherche d'un lieu)

Depuis il y a quelques modifications, Nouvelle Aquitaine peut-être pas de congrès, même virtuel, envisagé. Berlin et Orléans proposent un congrès en virtuel.

François Parreau : Paris-Clay devrait être mixte à priori. Mais pour le moment peu de retour des ateliers (5 inscriptions) .

Anne Lasserre : C'est sûr que les congrès seront très réduits.

Florence Soriano-Gafuk : Je suis très étonnée de voir des propositions de présentiel. Dans mon université tout est interdit.

Ariane Martin : Sur Supelec, les élèves peuvent aller travailler, mais il n'y a pas encore de cours assurés .

Marie Grand : Pour les ateliers, la mobilisation inférieure aux attentes.

139 chartes validées, 150 ateliers. On a environ la moitié des ateliers par rapport à l'an dernier. Sur PACA, Languedoc-Roussillon et Nouvelle Aquitaine beaucoup de baisse et il y a aussi moins de collégiens.

Anne Lasserre : Sur les autres coordo, nous avons beaucoup de mal à avoir des contacts. On a eu des nouvelles d'Amérique du Nord, changement de coordo et la moitié des ateliers continuent .Asie Pacifique pas de nouvelles depuis octobre.

Quelques changements, chaque demande de subvention doit être signalée au bureau et CA si demande privée, mais une délégation de signature de la présidente est accordée si la demande

est inférieure à 5 000 euros auprès d'un-e membre de chaque coordination en charge de la recherche des financements.

Bonne nouvelle, on a eu confirmation sur l'enveloppe d'HSE (300 h) pour les coordos régionales et aussi pour des membres enseignants du bureau actif.

François Parreau : Faut-il mettre le même quota d'HSE par région ? Selon les régions ce sont des retraités qui gèrent en grande partie.

Anne Lasserre : Oui, on va faire au prorata.

Blanche Heisler : Et les chercheurs ?

Anne Lasserre : Pour l'instant pas de possibilités de remercier financièrement les chercheurs.

Aviva Szpirglas : Certains Labos proposent des heures pour les chercheurs ou doctorants qui ont un atelier MeJ mais c'est à la marge.

François Parreau : Le chercheur en poste qui participe à l'atelier c'est du plaisir mais par contre le chercheur qui gère une coordo il faudrait une compensation en effet.

Aviva Szpirglas : Encore faut-il pouvoir le faire !

Christophe Belletre : J'ai deux questions, la première, y a-t-il un site pour présenter les vidéos des ateliers ?

Marie Grand : C'est sur le site de MeJ ou sur notre chaîne YouTube. On en aura besoin mais pour le moment pas de retour d'atelier encore.

François Parreau : Si les vidéos sont des productions mathématiques, cela passe par le comité d'édition pour validation. Si c'est pour mettre sur le site « une présentation de l'atelier et des sujets » il faut s'adresser à Anne Lasserre.

Ariane Martin : Il faut penser à donner les droits d'image avec les vidéos.

Christophe Belletre : Ma deuxième question, y a-t-il un lieu d'échange (virtuel) entre les ateliers quelque part sur le web ?

Ariane Martin : Peut-on mettre en place un forum de discussion, de dépannage ?

Arnaud Cuvelier : Oui un forum ce serait super.

Aviva Szpirglas : On essaye de réfléchir à un forum et de le mettre en place si nous trouvons des personnes pour l'animer et le modérer.

Site : présentation de la proposition de TADAA

Voici la proposition TADAA

- Migration : 4 320 €
- Interface « responsables d'ateliers » : 16 416 €
- Interface « autres utilisateurs » : 13 176 €
- Site « vitrine » : 4 320 €
- Formation : 720 €

Blanche Heisler : Un cahier des charges (le troisième) a été rédigé et envoyé à six prestataires. Un seul a répondu de façon concrète. Cette réponse semble pertinente, elle répond à notre cahier qui était développé en 5 lots (migration, interface « responsables », interface « autres utilisateurs », site vitrine, formation).

Nous recommandons de donner suite à cette réponse pour démarrer les deux premières parties pour cette année (migration et interface responsables) après si nous avons les moyens de plus on pourra faire plus.

François Parreau : L'essentiel des défauts du site est l'interface « responsables » ateliers qu'il faut rendre plus fluide. Les « autres utilisateurs » concernant essentiellement les coordos. La proposition représente au grand max la moitié du coût prévu par le CA. On arrive environ avec 20 000 € pour le moment et cela nous permettrait d'attendre un peu pour la suite.

Vote : Approuvez-vous la proposition de TADAA et la mise en route des deux premiers volets de modification du site ?

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Approuvé

Salon des jeux

François Parreau a assisté au dernier comité de pilotage dont voici un compte rendu :

À ce stade, le salon partirait sur l'hypothèse d'un salon « hybride » pour la présentation des premières demandes de soutien (appel à projet de la Mairie de Paris).

- Décision du comité de diminuer le poids total des dépenses pour atteindre un coût cumulé n'excédant pas 75 K€.
- La brochure Math express : proposer une nouvelle offre combinant une version dématérialisée avec si besoin un cahier (16 pages max) inséré à l'intérieur du magazine tangente et un dispositif de production de la brochure au plus près des commandes fermes. Économie de l'ordre de 3000 EUR. Budget ramené à 1500 EUR
- Concours Euromath : s'orienter vers une nouvelle organisation sans frais d'hébergement.
- Prix André Parent : faire évoluer le règlement en introduisant du distanciel pour la plupart des équipes et ainsi limiter fortement les besoins d'hébergement sur Paris. Économie de l'ordre de 8000 EUR. Budget ramené à 3000 EUR.
- Livrets jeux minimiser les frais mais difficile de « mutualiser » avec Tangente éducation compte tenu des délais (décision nécessaire en janvier)
- Enfin l'estimation des postes de dépenses centrés sur la communication / promotion du salon est à calibrer sur la base d'un plan de communication à rédiger d'ici fin janvier. Économie de l'ordre de 3000 EUR. Budget total ramené à 9000 EUR (revue à la baisse des besoins de flyer, internalisation des tâches de graphiste, optimiser le recours aux attachés de presse, valoriser les leviers de communication du consortium)

Pour les recettes :

- en valorisant l'expérience de l'an passé sur le distanciel, le salon peut renforcer son image de « vitrine » capable de diffuser au niveau national y compris vers certaines zones plus défavorisées.
- De nouvelles associations ou autres structures pourraient ainsi contribuer et participer
- Solliciter les Labex en région
- Poursuivre la discussion avec le Pôle Diversité et Réussite de l'X
- Solliciter ENS Paris
- L'enveloppe de 6 500 € au titre de 2020 financée par la FBP est intégrée dans le budget 2021. En attente mi-mars de la décision de la fondation concernant l'allocation au titre de 2021

- Dans le respect de la gouvernance propre à chaque participant du consortium, estimer d'ici mi-janvier l'ordre de grandeur de la contribution financière 1) en termes de prêt pour diluer la charge de trésorerie sur plusieurs structures et / ou 2) en termes de montant du soutien financier.

Organisation du Salon : point de situation

Le contexte sanitaire n'offre pas de certitude quand à la tenue d'un salon présentiel fin mai. D'ailleurs à ce jour il n'y a pas de confirmation de la part de la mairie de Paris quant à la mise à disposition de la place saint Sulpice. Enfin il est probable que la visibilité soit toujours aussi faible fin février. Dans ces conditions, il est proposé :

- De communiquer en particulier vers les exposants sur le fait que le Salon se tiendra à minima en distanciel
- De sonder les exposants sur les conditions de leur participation à un salon en présentiel (notion de jauge....)
- De contacter de nouveaux exposants en province

Dans ce contexte, il est également important d'anticiper la définition des parcours pour les scolaires : « scénariser » les parcours en distanciel, éventuellement les parcours en présence physique le cas échéant avec obligation d'inscription au préalable

Confirmation des 5 « chantiers » à lancer en mode projet avec les principales actions à court terme listées dans le support de présentation

Accord du comité sur les principes d'organisation du comité scientifique : constitution à prévoir d'ici fin janvier.

Aviva Szpirglas: Le salon est prévu soit sur la place Sainte Supplice en mai sinon en hybride ou à distance totalement. MATH.en.JEANS y tiendra un stand dans tous les cas. Il reste à discuter du prêt que nous pourrions accorder pour le salon.

Fabrice Rouiller : La question de prêt n'est plus d'actualité, car le budget est revenu à l'équilibre. Par contre un point intéressant de l'expérience de l'an dernier, avec le salon dématérialisé on a perdu de la population locale, mais on a récupéré plus de population étrangère et provinciale.

Ariane Martin : En effet le salon a été suivi en Tunisie et au Maroc.

Lien vers l'achat du livre de maths de Math pour tous

L'association « Math pour Tous » va éditer un livre de maths (mi BD mi fiction). Il sera proposé au prix de 8€ et « Math pour Tous » propose que :

- MATH.en.JEANS mette en vente ce livre sur son site (en redirigeant l'achat sur le site de « Math pour Tous »), « Math pour Tous » reverserait alors 8 €, moins le coût d'achat et d'envoi, à MATH.en.JEANS

Aviva Szpirglas : L'association « Maths pour Tous » nous a proposé de nous faire profiter de la vente de ce livre BD/fiction.

François Goichot : Ce livre est-il sérieux ? Nous allons servir de vitrine pour la vente tout de même.

Aviva Szpirglas : « Maths pour Tous » est une association sérieuse qui organise souvent les congrès MeJ en région PACA. Je ne doute pas que cette publication sera sérieuse.

Houria Lafrance : Je confirme que la BD est très belle et contient des mathématiques.

Questions diverses

Un point sur Maths en Scène :

Houria Lafrance : Pour Maths en Scène, le festival devrait avoir lieu en mars mais réinventé avec la crise sanitaire. L'objectif c'est de se déplacer dans les établissements s'il n'y a pas de confinement.

Un parcours virtuel est en construction avec un appel à atelier auprès des associations partenaires. L'an dernier un atelier MeJ avait participé au festival, à voir si cela va se reconduire pour cette année.

L'Université d'été 2021 :

Aviva Szpirglas : L'UE 2021 est elle d'actualité en ce moment ? Si oui il faut s'y mettre et trouver une équipe.

Thierry Cerantola : C'est compliqué de le décider maintenant.

Houria Lafrance : On attend juin pour y réfléchir ?

Florence Soriano-Gafuk : Il est plus raisonnable d'attendre le mois de juin en effet.

Aviva Szpirglas : OK.

Renouvellement au Conseil Scientifique :

Article 5 : Il est créé un conseil scientifique par le conseil d'administration qui en nomme les membres pour une durée de trois ans renouvelable.

Le conseil scientifique désigne parmi ses membres un-e secrétaire afin d'organiser les rencontres, faciliter les échanges avec le bureau et en informe le conseil d'administration. Les membres du conseil scientifique sont membres d'honneur de l'association pendant la durée de leur mandat et peuvent donc participer aux assemblées générales avec droit de vote.

Marie-Françoise Roy : 7 personnes siègent au Conseil Scientifique dont 4 sont remplaçables (c'est tous les 3 ans), il n'y a pas de durée limite mais nous pensons que tous les 6 ans, ce serait bien de renouveler les représentants.

Deux membres Aurélien Alavares et Julien Cassagne souhaitent être renouvelés, mais il reste deux places, la mienne et celle de Michèle Artigue. Élise Janvresse s'est proposée après sollicitation.

Le Conseil Scientifique a aussi pensé à Michèle Gandit ou Samuel Lelièvre

François Parreau : Élise Janvresse, c'est une excellente idée !

Youssef Barkatou : Michèle Gandit et Élise Janvresse sont directrices d'IREM, ce serait très intéressant de les avoir dans le Conseil Scientifique.

Marie-Françoise Roy : Il faudra trouver un ou une secrétaire !

François Parreau : Élise Janvresse et Samuel Lelièvre ce serait parfait !

Aviva Szpirglas : Est-ce qu'on attend les deux noms pour pouvoir voter ?

Marie-Françoise Roy : Nous pourrions déjà voter pour Élise Janvresse.

Vote : Le CA approuve-t-il la candidature d'Élise Janvresse pour siéger au Conseil scientifique ?

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Approuvé

Marie-Françoise Roy : Le bureau doit se charger de trouver un secrétaire pour le Conseil Scientifique et aussi de trouver un autre membre.

Hassan Alami : Si les trois acceptent pourquoi ne pas prendre les trois chercheurs ?

Marie-Françoise Roy : Il y a peut-être un texte sur le nombre de représentants au Conseil Scientifique ?

Aviva Szpirglas : Nous allons regarder et demander à Samuel Lelièvre ou Michèle Gandit s'ils souhaitent intégrer le Conseil Scientifique.

L'association MATH.en.JEANS tient à remercier chaleureusement Marie-Françoise Roy et Michèle Artigue pour leur investissement sans faille au sein du Conseil scientifique durant toutes ces années.

Fin du CA

